

Titre de la Mission
Objectif de la mission
Rendre le numérique accessible à tous et transmettre une culture créative, critique et citoyenne du numérique et / ou à réduire les fractures numériques.
En quoi la mission contribue-t-elle à l'intérêt général ?
<u>L'intérêt pour la structure d'accueil</u> : échanges avec des bénéficiaires mieux formés à l'utilisation de services numériques (gain de temps et nouvelles possibilités de communication), opérer une hausse de la cohésion sociale. <u>L'intérêt pour le volontaire</u> : développement de capacités pédagogiques et d'intervention à l'oral. <u>L'intérêt pour la société/ les publics</u> : gain en compétences, accès à de nouveaux services, baisse du sentiment d'exclusion numérique.
Comment le volontaire pourra-t-il percevoir, de manière concrète, l'utilité sociale de sa mission ?
Les principaux objectifs de cette mission sont : -Permettre au public de gagner en autonomie concernant l'accès à des services numériques. -Permettre aux bénéficiaires de se sentir inclus dans le développement numérique. -Participer à l'accompagnement de publics scolaires lors de la mise en place de diverses activités.
Référence dans le catalogue des missions
Activités détaillées du volontaire
Le volontaire participe à différentes activités d'éducation au et par le numérique. Il peut être amené à : - Intervenir auprès d'enfants et de jeunes dans le cadre d'ateliers éducatifs - Participer à des dynamiques d'éducation actives au et par le numérique et les médias dans des établissements secondaires, supérieurs et des temps d'accueils périscolaires - Participer à l'accompagnement de bénévoles engagés dans des dynamiques d'éducation au et par le numérique - Participer à l'animation et la mise en place de projets favorisant l'éducation au et par le numérique, et la lutte contre les fractures numériques (publics enfants à adultes, publics éloignés) - Participer à l'amélioration des supports, des outils et des actions proposés par la Ligue de l'enseignement dans le cadre de l'éducation au et par le numérique Les volontaires bénéficient d'outils nationaux et de formations à distance sur les dynamiques d'éducation au et par le numérique et de mobilisation des bénévoles.
Interlocuteurs du volontaire durant sa mission
<i>Qui sont les personnes ou institutions avec lesquelles le volontaire sera conduit à nouer des contacts ? (bénévoles, enseignants, autres jeunes, associations, animateurs, directeurs d'écoles, anciens, etc.)</i> Etablissements d'enseignements, Accueil collectif de mineurs, associations périscolaires
Articulation avec les acteurs en place (salariés/ bénévoles de la structure)
<i>Qui fait quoi actuellement dans l'association ? quelle sera la place du volontaire dans l'équipe en place ?</i> Le volontaire n'assume pas la formation des intervenants professionnels ni celles des bénévoles Il n'assume pas la responsabilité d'un groupe, qui reste du ressort de l'équipe éducative présente dans l'espace d'animation. Il ne fait pas partie du taux d'encadrement réglementaire assuré par les animateurs des temps scolaires et périscolaires. Il ne remplace pas l'action professionnelle des médiateurs numériques. La mission est accessible à tous sans connaissances informatiques préalables, les volontaires bénéficient d'outils nationaux et de formations à distance sur les dynamiques d'éducation au et par le numérique et de mobilisation des bénévoles.
Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire
<i>A quel rythme, durant quelle période, de quelle manière le volontaire est-il accompagné et éventuellement formé pour gagner en autonomie et pouvoir aborder tous les aspects de sa mission ?</i> Le tuteur devra effectuer le suivi des actions et des lieux d'interventions des D-codeurs. Il devra aussi s'assurer de l'autonomie et des capacités d'intervention orale du volontaire. Le suivi du développement de ces deux notions sera à faire en continu, tout au long de la mission.
Formations proposées au volontaire
<i>Les formations peuvent permettre au volontaire d'acquérir des compétences nécessaires à la mission</i> PCS1 + formations sociales et citoyennes

Lieu où se déroule la mission

Ligue de l'enseignement – fédération des œuvres laïques du Var

Déplacements envisagés

Indiquez les déplacements spécifiques utiles à la mission du volontaire. Ces déplacements sont à la charge de l'association.

Déplacements à envisager sur le Var

CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA MISSION

Le calendrier de la mission permet de calibrer la durée de la mission en fonction des activités prévisionnelles du volontaire, et des échéances et des contraintes liées au projet et à l'association (événements, fermeture...). Il permet également d'anticiper les temps de volontariat et de tutorat (formation civique et citoyenne, accompagnement au projet d'avenir...).

Durée de la mission : (de 6 à 10 mois)

Date de début : (le 1er ou le 15 du mois)

Durée hebdomadaire : (de 24 à 35h)

Jours de mission :

	<u>Activités de la structure et échéances du projet sur lequel le volontaire effectuera sa mission</u> Activités et temps forts de la structure pendant la période de volontariat (assemblée générale, festival, fermeture de l'association...)	<u>Activités prévues dans le cadre de la mission</u> Activités réalisées par le volontaire durant sa mission et échéances prévues dans le projet mené (animations dans les écoles, préparation matériel pédagogique, entretiens avec le tuteur...)	<u>Temps prévus dans le cadre du volontariat</u> Temps dédiés au volontariat (formation civique, PSC1, entretien volontaire-RSC, rassemblements nationaux, entretien de réflexion au projet d'avenir)
Début de mission <i>(indiquer la date)</i>			
Milieu de mission			
Fin de mission <i>(indiquer la date)</i>			